



Déclaration liminaire

CHSCT du 7 janvier 2022

Monsieur le Recteur, président du CHSCTA,

Merci de tenir cette réunion du CHSCT même si nous aurions souhaité recevoir des informations avant les médias.

A quelques jours de la rentrée, nous avons découvert dans France Mayotte matin vos premiers mots, sans pouvoir prendre connaissance immédiatement des mesures pour la rentrée puisque l'article était payant et qu'il n'y a pas eu d'envoi direct immédiat à tous les personnels. Nous regrettons une fois de plus que la communication médiatique prenne le pas sur la communication à destination des personnels de l'Éducation. Ce n'est pas la première fois que vous agissez ainsi depuis le début de la crise sanitaire. Ce mode de fonctionnement n'est pas respectueux des personnels : il met sous tension tout le système éducatif, les personnels courent après les différentes sources d'informations et sont confrontés aux très nombreuses questions des familles, sans pouvoir y répondre. Et ce n'est pas l'argument de coller au plus près des chiffres épidémiques qui peuvent convaincre familles et personnels du bien-fondé de cette méthode alors que les modélisations sont connues depuis des semaines.

Enfin, ce mode de communication envoie le signe, inacceptable, d'une forme de relégation des préoccupations des personnels qui passent alors après des impératifs de communication. Les premières étant pourtant bien plus essentielles à l'École que les seconds.

La situation sanitaire se dégrade à nouveau sur l'ensemble du territoire national. La contagiosité du nouveau variant implique que des mesures drastiques soient adoptées pour un fonctionnement sécurisé du système public d'éducation. Monsieur le Président du CHSCT, nous attendons donc aujourd'hui que vous nous annonciez ces mesures afin que les écoles et établissements scolaires restent ouverts.

Nous avons donc beaucoup de questions d'abord s'agissant de la situation sanitaire :

Quel est le taux d'incidence et quel est le taux de positivité à l'heure où nous parlons ?
Quel est le taux d'occupation hospitalier et en réanimation ?

Quel est le niveau du protocole sanitaire que vous comptez adopter ?

Quel que soit le choix fait, la question que la FSU Mayotte tient à poser est celle des modalités d'application et des moyens mis en œuvre :

Pour respecter les gestes barrières, avez-vous prévu un dispositif de distribution massive de masques si possible FFP2 mais au minimum chirurgicaux à l'ensemble des agents et élèves ? Et avez-vous prévu des doses massives de savon, de gel hydroalcoolique et les moyens de séchage adéquat ?

Un processus de dépistage massif est-il envisagé afin de juguler les effets d'une éventuelle super contamination ?

Avez-vous prévu la mise en place de capteur de CO2 ? et à défaut la mise à niveau de tous les systèmes d'ouverture des salles et de ventilation mécanique ?

En pour terminer quel dispositif envisagez-vous pour remplacer des agents qui seront inévitablement absents du fait de l'extension rapide de la pandémie ?